



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
Jean-Nathanaël Karakash, conseiller communal
Chef du dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale
☎ 032 886 43 99 📞 079 670 58 61 ✉ jean-nathanael.karakash@ne.ch

Le Conseil communal salue la réouverture d'Otto's

Madame, Monsieur,

Le magasin Otto's du centre commercial de Couvet a rouvert ses portes ce mercredi, après une brève fermeture intervenue pour réaménager les locaux. La veille, une petite célébration a été organisée par la direction de la chaîne commerciale pour marquer la reprise des activités et tourner la page d'une longue période d'incertitude. A cette occasion, le Conseil communal a apporté son message à la direction et aux employés du magasin, par la voix du chef du dicastère de l'économie, M. Jean-Nat Karakash.

Une offre appréciée de la population valloonnaise et des pendulaires

Le Conseil communal s'est réjoui que la direction d'Otto's soit parvenue à trouver une solution pour conserver et même développer sa présence à Couvet. L'offre proposée dans le magasin répond en effet à de nombreux besoins de la population et des pendulaires travaillant dans la région, notamment au travers des articles non alimentaires proposés par l'enseigne. Une fermeture définitive du magasin aurait appauvri l'offre de proximité proposée au Val-de-Travers, au détriment de l'attractivité résidentielle et commerciale de la région.

Des emplois de proximité maintenus dans le secteur de la vente

Alors que les licenciements avaient été prononcés en vue de la fermeture annoncée du magasin, la réouverture permet finalement aux employés de conserver leur poste de travail, à proximité de leur lieu de vie. Dans un secteur comme celui de la vente, soumis dans les régions frontalières à une très importante pression en raison de la force du franc, une telle nouvelle est particulièrement réjouissante.



Un don inattendu et accepté avec gratitude par la commune

En plus de venir apporter la bonne nouvelle, la direction d'Otto's présente ce matin à Couvet n'est pas venue les mains vides. En effet, conformément à une généreuse tradition de la chaîne commerciale, l'ouverture d'un magasin se traduit habituellement par la remise d'un chèque aux autorités communales. C'est ainsi que M. Ineichen a offert à la commune un montant de 2'000.- francs, que le Conseil a accepté avec gratitude. La somme sera affectée au matériel d'animation de la crèche communale et profitera ainsi aux nombreux enfants accueillis par la structure.

Val-de-Travers, le 17 avril 2013

LE CONSEIL COMMUNAL

